

# 254

# Domaine public

## J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand  
No 254 20 décembre 1973  
Dixième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 33 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 1047  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S. A.

Ont collaboré à ce numéro:

Eric Baier  
Rudolf Berner  
Claude Bossy  
Jean-Claude Crevoisier  
Isabelle de Dardel  
Jean-Daniel Dellej  
Alice Ghelfi  
Jean-Pierre Ghelfi

## Pas comme ça!

*La publication de l'indice des prix, après le relevé du mois de novembre, a fait l'objet d'une mise en scène gouvernementale. M. Brugger a voulu en réserver la primeur au Parlement. On comprend ce désir d'en discourir: pour la première fois, l'indice dépasse 10 % d'augmentation par an.*

*Ce taux d'inflation est insupportable. En Suisse, plus qu'en tout autre pays au monde. Non seulement parce que la Suisse est un pays exportateur; cette caractéristique helvétique est partagée par beaucoup d'autres. Mais la Suisse doit être un pays d'équilibre, social, régional. D'ores et déjà, elle ne l'est pas suffisamment; mais avec 10 % d'inflation, il n'y a plus d'équilibre social ou régional possible.*

*Le sérieux de la situation appelle des mesures immédiates qu'on ne saurait renvoyer aux calendes de l'approbation de l'article conjoncturel.*

*Or M. Brugger a patronné un jeu indigne du Conseil fédéral. A côté de l'indice des prix officiels, on fait publier un indice dont seraient sorties les hausses dues à la crise du pétrole.*

*Comment ce nouvel indice officieux a-t-il été calculé? Ce n'est clair pour personne.*

*Et admettons que l'on sache comment a été faite l'amputation! A quoi sert l'indice si, à chaque fois, il ne tient plus compte des secteurs où la hausse est la plus vive? M. Brugger s'imagine-t-il que les consommateurs vont payer les produits pétroliers à l'ancien prix? Pour avoir été brutale, la hausse du mazout n'en est pas moins durable.*

*Hypocrite de prétexter, pour justifier cette manœuvre, qu'il s'agit d'éviter que les locataires ne paient la hausse deux fois: comme consommateurs et comme locataires. M. Brugger feint de croire que les loyers étant adaptés automatiquement à l'indice des prix, ils vont répercuter ainsi la hausse des produits pétroliers. Or, le Conseil*

*fédéral a interdit l'adaptation des loyers à l'indice, à moins que le bail n'offre des garanties importantes.*

*Peu digne aussi cette manière de faire au patronat un appel du pied pour qu'il se mette à utiliser l'indice officieux.*

*Non, il n'est pas possible de s'en tirer avec des « trucs » — on s'excuse du mot — de ce genre! Cela ne signifie pas qu'il faut rester les bras croisés. Mais le Conseil fédéral ne peut éviter de prendre des mesures conjoncturelles d'ensemble; la tâche est incroyablement difficile, si l'on veut éviter, tout en luttant contre l'inflation, une politique déflationniste. Dans ces mesures économiques d'ensemble, les plus privilégiés auront à faire les sacrifices les plus gros, que ce soit au titre du contrôle de toute spéculation, du contrôle des prix ou de la fiscalité.*

*Ce sera la tâche première du nouveau Conseil fédéral. On imagine qu'à peine désignés à la tête de leur département, les conseillers voudront se saisir des dossiers en suspens. En fait, ce n'est pas cela le plus urgent. Toutes affaires cessantes, le Conseil fédéral aurait à préparer un plan anti-stagflation. Car on attend de lui autre chose que la mise au point d'un indice parallèle.*

### DANS CE NUMÉRO

**Pp. 2/3: Neuchâtel: Un homme dangereux;**  
**p. 3: Jura: Pas sérieux s'abstenir;** pp. 4/5: **La crise de l'énergie et ses développements;** p. 5: **Genève: Un dernier cadeau à la Swissair;** p. 6: **Le carnet de Jeanlouis Cornuz: Selon que vous êtes « intellectuel » ou pas... — La semaine dans les kiosques alémaniques: Deux fois M. Furgler;** p. 7: **Fribourg: Des femmes face à la politique — Hôpitaux genevois: Le poids d'un mouvement décidé et uni;** p. 8: **La Grèce ensanglantée d'une dictature à l'autre — Hôpitaux genevois: M. Donzé rectifie.**

## Un homme dangereux

« Par son contenu, la pédagogie institutionnelle va au-delà d'une simple modification des techniques d'enseignement. Elle postule une réforme profonde qui, au travers de l'école, remet en cause la société elle-même. » Cette forte parole du conseiller d'Etat libéral Jeanneret lui a permis d'annoncer lors d'une récente session du Grand Conseil neuchâtelois qu'il mettrait fin aux expériences de pédagogie nouvelle en cours à l'Ecole secondaire régionale depuis août 1972.

Cette hache de guerre brutalement déterrée a surpris. Suffisamment en tout cas pour s'interroger sur les informations dont a disposé le Conseil d'Etat pour arrêter sa position. Force est de constater, à tout le moins, que sa décision rompt avec le calme relatif qui régnait depuis une dizaine d'années dans le cadre de la mise en place pro-

gressive de la réforme scolaire au cours de laquelle le cortège désormais classique des expériences pédagogiques (notamment les classes sans devoirs et les classes à niveau) a été réalisé. Avec des résultats qui ne sont ni plus probants ni plus décevants qu'ailleurs.

Pourquoi cette volte-face ?

### Des nuages de fumée

M. Jeanneret a eu beau jeu de brouiller les esprits de députés fort peu au fait du problème en mélangeant les cartes de la pédagogie institutionnelle et des expériences de pédagogie nouvelle (voir encadré).

Laisser entendre qu'un essai mené dans quatre classes du degré secondaire inférieur pourrait mettre en péril l'institution scolaire équivaut ou à reconnaître que celle-ci est de toute façon condamnée à brève échéance, ou que comme dans les pays totalitaires toute innovation est en soi

suspecte parce que susceptible de mettre en cause l'ordre établi.

Le Conseil d'Etat neuchâtelois était pourtant connu pour prendre des décisions plus sages. Croit-il pouvoir ignorer délibérément le cadre général dans lequel l'expérience a été conçue, puis menée, les rapports complets établis par les maîtres de ces quatre classes, datés de novembre 1972 et de septembre 1973 (donc avant les débats devant le Grand Conseil) ? Tient-il pour négligeable l'avis des parents qui, au terme de la première année (donc avant les vacances d'été 1973) ont souhaité, dans un vote au bulletin secret, par 63 « oui », 4 « non » et 2 abstentions, que l'expérience soit poursuivie ?

On comprendra, certes, que le pouvoir établi puisse s'interroger sur des innovations qui pourraient permettre à des futurs citoyens de réfléchir sur leur travail, sur la manière dont ils vont travailler et, inévitablement, sur le sens de ce travail. Sans doute, l'organisation capitaliste de la société

## Pédagogie nouvelle et pédagogie institutionnelle

Dans la pédagogie institutionnelle, la classe est autogérée. Ce sont les élèves qui décident s'ils vont travailler, à quoi et comment. Le maître fonctionne comme analyste et comme expert. Une triple liberté de choix, donc: dans le travail, dans le contenu de l'enseignement et dans les méthodes d'acquisition des connaissances. Les programmes officiels ont présentés aux élèves; mais le maître n'intervient pas nécessairement pour les faire respecter. La pédagogie institutionnelle est de plus non directive dans l'évaluation du travail, qui n'est plus de la compétence unique du maître-expert. La pédagogie institutionnelle ne tient pas l'acquisition des connaissances comme la mesure de toute chose; elle pourra considérer, à l'extrême,

qu'une expérience qui paraît avoir échoué peut se révéler en fait, dans le long terme, plus importante qu'une expérience apparemment réussie.

L'expérience neuchâteloise de pédagogie nouvelle se différencie à plusieurs égards de la pédagogie institutionnelle. Certes, les élèves sont associés à la gestion de la classe, et peuvent s'organiser librement dans leur travail et dans le choix des méthodes d'acquisition des connaissances. Les programmes (contenu de l'enseignement) doivent en revanche être respectés. Le maître intervient donc quand il le veut, notamment pour placer constamment les élèves en face de leurs responsabilités. Enfin, l'évaluation du travail reste principalement l'affaire des maîtres — les contrôles sont même plus nombreux que dans les classes traditionnelles.

Ces essais de pédagogie nouvelle se différen-

cient donc sur des points essentiels des théories de la pédagogie institutionnelle.

Les objectifs de l'expérience neuchâteloise sont d'établir des relations nouvelles entre l'élève et son travail, entre les élèves eux-mêmes, entre le maître et l'élève enfin. Les programmes sont présentés par le maître aux élèves. Ceux-ci les découpent, se fixent des objectifs à atteindre et des délais. A l'échéance, une épreuve de vérification. Le maître n'est donc pas « seulement » un analyste et un expert, mais celui qui, aux côtés des élèves, rend possible la tâche imposée. La leçon magistrale, traditionnelle, devient peu fréquente, de sorte que la classe habituelle se transforme au profit de groupes de travail. A l'intérieur de ceux-ci, les élèves commencent à s'exprimer. Ils le font également chaque semaine lors des conseils de classe. Après une année d'expérience, la majorité des élèves avaient surmonté leurs problèmes d'expression.

industrielle conduit davantage à vouloir disposer de gens qui se contentent d'apprendre, puis se contenteront de produire.

### **Il y a dénonciation et... dénonciation**

La démocratisation des études a été admise. Il faut se souvenir qu'elle a même été encouragée par les milieux économiques en mal de main-d'œuvre dite qualifiée et très qualifiée. Et ceux-ci ne l'ont jamais confondue avec la démocratisation de l'enseignement (contenu des programmes), la démocratisation de l'école, la démocratisation de la classe, la valeur créative du groupe !

Cet enfant qui réfléchit — qui pourrait devenir un ouvrier qui réfléchit sur sa condition, qui pourrait devenir une femme qui réfléchit sur sa condition — et saura prendre la parole, exprimer ses convictions, diriger un débat, c'est vrai, M. Jeaneret, que pourriez-vous en faire ? Mais est-il dangereux à ce point ?

Les réunions de parents ont permis de constater que leurs enfants avaient acquis une assurance nouvelle dans leur vie extrascolaire. Anecdote significative: la création de conseils de famille fonctionnant sur le mode des conseils de classe !

### **La parole à la majorité**

Toutes les classes ont mis au point au cours de ces expériences une organisation interne permettant d'aboutir à des prises de décision correspondant aux vœux de la majorité.

La question posée de savoir si des adolescents de 13 à 15 ans ne sont pas trop jeunes pour assumer ce genre de responsabilités, doit être inversée: ils sont plutôt déjà trop vieux, trop marqués par l'habitude d'obéir à des décisions prises ailleurs et en-dehors d'eux pour pouvoir sans autre se sentir seuls ou principaux responsables d'eux-mêmes.

## **JURA**

### **Pas sérieux s'abstenir !**

A ceux qui doutent de la viabilité d'un canton du Jura, on pourrait demander de jeter les yeux vers Porrentruy où, en moins d'une année, les principales banques suisses ont ouvert des succursales. Le Crédit Suisse, puis l'Union de Banques Suisses et, plus récemment, encore, la Société de Banque Suisse se sont en effet installées au centre de cette Ajoie que les experts de l'ORL (Institut d'aménagement de l'EPFZ) ont condamnée à la stagnation au moins jusqu'en l'an 2000. A Delémont également, déjà fort bien pourvue en établissements bancaires, on a assisté à un tel « parachutage ».

Une si soudaine sollicitude pour une région marginale n'est certes pas le fruit du hasard, ni celui de la philanthropie. Les banques, et qui plus est les banques suisses, nous ont habitués à plus de sérieux. On doit pouvoir expliquer très rationnellement le phénomène en trouvant des raisons dans le court terme et dans la prospective. Sans même prétendre connaître le « secret » des banques, avançons quelques hypothèses valables, surtout pour l'Ajoie.

### **Des bras, des cerveaux, de l'argent**

Ne cachons pas une première réalité; la « Suisse », après avoir pris des bras et des cerveaux à la région, va encore y pomper de l'argent, qu'elle pourra investir là où les profits sont mieux garantis (Zurich, Plateau suisse, etc.).

Dans une même perspective, constatons de plus l'intérêt qu'il y a pour une banque d'avoir « pignon sur France » (et par voie de conséquence aujourd'hui sur le Marché commun), Bâle et Genève sont là pour en témoigner ! Un guichet, placé ainsi sur la frontière, permettrait de juteuses affaires avec une clientèle plus particulièrement française. Ces opérations discrètes seraient certainement facilitées dans la région par l'existence

de toute une série de postes de douane qui ne sont plus surveillés en permanence.

Sans nier l'importance de ce dernier commerce annexe, regardons vers l'avenir proche, vers des choses plus sérieuses. Porrentruy et sa région sont extrêmement bien placées pour accueillir certaines retombées économiques du développement de la France proche.

Il ne faut pas négliger les considérables investissements consentis ces dernières années dans la région voisine. L'axe « mer du Nord - Méditerranée » passe à quelques kilomètres seulement de la frontière. Et là, il ne s'agit bientôt plus seulement de projets ! Il y a l'autoroute A 36 (reliant l'autoroute A 6 Paris - Marseille au réseau allemand), le canal Rhône - Rhin avec le port de Bourgogne, la voie ferrée électrifiée Strasbourg - Mulhouse - Belfort - Besançon - Lyon (où passeront bientôt des turbo trains), un double oléoduc, un important réseau de lignes à haute tension: excusez du peu ! Selon les plans français, l'agglomération Belfort - Montbéliard est promise à un brillant développement économique et démographique.

### **Les atouts de l'Ajoie**

Il n'est en conclusion pas déraisonnable d'espérer voir l'Ajoie être associée également à cette croissance. Territoire suisse, avec des structures sociales réputées stables, avec des infrastructures de « formation » non négligeables (gymnases, école de commerce, école normale, école professionnelle), zone pouvant attirer un nombre important de frontaliers et pouvant peut-être retenir plusieurs de ses ressortissants actuellement condamnés à « passer les Rangiers » pour gagner leur vie, le district de Porrentruy a encore passablement de cartes à jouer.

On peut en outre compter sur le dynamisme de l'ADEP (Association pour le développement économique du district de Porrentruy), créée il y a quelques mois, pour assurer à la région un avenir qui ne sera bientôt plus entravé par une frontière politique et économique infranchissable.

## LA CRISE DE L'ÉNERGIE ET SES DÉVELOPPEMENTS

### Plaisir des sens, plaisir total

*Progressivement apparaissent les conséquences multiples, tant sur le plan économique ou politique, que dans les secteurs sociaux, par exemple, de la crise de l'énergie. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de faire une synthèse de la situation à tous les niveaux, tant sont nombreuses et difficiles à cerner les données du problème. Nous avons donc choisi sept angles d'approche, qui sont autant de chapitres importants de la question et qui méritent, à notre avis, d'être gardés en mémoire lors de ces prochaines semaines.*

#### 1. LES ÉTATS-UNIS, UN CAS PARTICULIER

La crise de l'énergie frappe à la fois l'Europe, les Etats-Unis et le reste du monde. Il faut pourtant insister sur la nature très particulière du cas américain qui ne découle pas essentiellement de l'embargo pétrolier des pays arabes. Les Etats-Unis n'importent que 10 % de leurs produits pétroliers : à peu près 6 % du Moyen-Orient, le reste du Vénézuéla et d'ailleurs.

Compte tenu de leur énorme gaspillage — pour le même niveau de vie, l'Américain consomme quatre fois plus d'énergie que le Suisse — les Etats-Unis devraient pouvoir aisément s'accommoder d'une réduction d'un cinquième ou du quart de ce 6 % provenant du Moyen-Orient.

La crise de l'énergie en Amérique, ce n'est pas le manque de pétrole brut, mais la capacité insuffisante de raffinage en mazout, benzine et autres dérivés. Pourquoi les compagnies pétrolières n'ont-elles pas construit le nombre nécessaire de raffineries ? Pour éliminer les distributeurs indépendants, pour faire monter les prix, pour vaincre l'opposition écologique à la construction de l'oléoduc de l'Alaska ? Difficile de le savoir exactement. Peut-être avaient-elles simplement de bonnes raisons d'anticiper une disponibilité réduite de pétrole brut. La commission sénatoriale

Jackson tentera de faire la lumière sur ces points, notamment.

Pour l'Europe — qui dépend presque exclusivement du pétrole arabe et qui gaspille beaucoup moins — l'embargo actuel, s'il devait se prolonger au-delà du printemps, aurait des conséquences incroyablement graves. Les mesures prises ces jours-ci par le gouvernement anglais n'en sont qu'un avant-goût.

#### 2. LE COUTEAU SUR LA GORGE

Si tout le monde commente amplement les implications économiques et sociales de l'embargo arabe pour l'Europe, un silence embarrassé entoure les aspects politiques de ce rationnement. Que fera l'Europe face à la dépression et le chômage qui s'annoncent ? Elle renforcera ses liens internes, fort bien. Mais encore ? La capitulation et la condamnation d'Israël selon l'exemple japonais, ce serait une piteuse façon de lancer l'union politique de l'Europe, avec un arrière-goût de Munich. Le recours aux armes n'est plus de ce temps pour l'Europe démocratique, d'autant plus que les Etats-Unis ont, eux, assez de pétrole...

L'offre de liens économiques plus étroits — sous forme d'association au Marché commun par exemple — apparaît comme la seule issue. Après tout, les Arabes n'ont pas inventé la guerre économique. Comme tous les pays en voie de développement, ils ont aussi dû jusqu'à maintenant supporter les conséquences de pressions économiques. C'est donc leur « droit » de jouer ce jeu. Encore faut-il savoir ne pas aller trop loin. Dans un récent éditorial d'« El Ahram », Heikal, l'éminence grise du président égyptien Sadate, insistait bien sur l'importance pour le monde arabe de ne pas s'aliéner l'Europe.

#### 3. MENTIR LE DIMANCHE

Face aux diminutions des livraisons de pétrole du Moyen-Orient, la plupart des pays européens imposent des restrictions à la consommation, notamment l'interdiction de rouler le dimanche. Sauf la France et l'Espagne. Pour faire croire au bon peuple que la politique d'hier est payante :

la manipulation des « Mirages » pour la France, et la non-reconnaissance d'Israël par le régime fasciste-antisémite de Franco.

En fait, tout le monde est à la même enseigne en Europe. Parce que la distribution du pétrole est assurée par les grandes compagnies pétrolières qui ne peuvent pas — pratiquement et contractuellement — favoriser qui que ce soit. A une réduction de 20 % sur la quantité totale de pétrole disponible correspond une réduction proportionnellement identique pour chaque pays. Mais les bateaux-citernes ont maintenant changé de cap, la France reçoit du brut arabe et les Pays-Bas du brut nigérien ou vénézuélien ! Cette solidarité de fait pourrait changer si les livraisons arabes devaient encore diminuer. D'où l'importance d'une entente politique à ce sujet dans le cadre du Marché commun.

#### 4. LA BENZINE AU PRIX DU VIN

L'augmentation actuelle du prix des produits pétroliers résulte bien plus de la forte demande que de l'accroissement (par un facteur de presque dix) du prix du pétrole brut.

Les prix des produits raffinés, tels que benzine et huiles de chauffage, baisseront-ils lorsque l'embargo arabe sera levé et que l'offre rattrapera la demande ? « Non », selon toute vraisemblance, parce que le prix du pétrole brut continuera, lui, d'augmenter.

Les pays producteurs prennent maintenant conscience de l'énorme flexibilité du prix du pétrole. Si le prix de la benzine atteignait le prix du vin au litre, les carburants pétroliers pourraient effectivement être remplacés par d'autres agents énergétiques : gaz liquide, hydrogène, traction électrique, etc. L'avenir du pétrole n'en souffrirait pas pour autant, car l'or noir continuera d'avoir un potentiel immense comme matière première pour la fabrication des plastiques, textiles et médicaments. Au vu des marges de bénéfices pratiquées par l'industrie pharmaceutique, le prix de la barrique de brut peut encore allégrement augmenter !

Une diminution de la production de pétrole assurerait la disponibilité à long terme d'une matière première essentielle à la fabrication d'une multitude de produits. C'est manifestement absurde d'utiliser le pétrole comme source d'énergie et de le laisser ainsi s'envoler en fumée.

## 5. L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

L'augmentation du prix des produits pétroliers a un impact direct sur le budget de chacun, et, par le biais de l'indice des prix à la consommation, sur l'économie en général.

Le Conseil fédéral se propose de publier dorénavant deux indices, l'un « normal », l'autre modifié par l'exclusion des produits pétroliers. Ce dernier indice ne correspond qu'à une pondération arbitraire, ne reposant sur aucune réalité, et ne pouvant en tout cas pas servir de base à l'indexation des salaires (voir en page 1 notre éditorial).

Que l'on considère simplement l'importance du poste « chauffage » dans les budgets modestes ! Une importance qui croît au fur et à mesure que le revenu est plus faible : il est donc inconcevable de l'éliminer du calcul de l'indice.

Autre incidence non négligeable de la hausse des produits pétroliers : l'évolution inévitable des dépenses pour les carburants. Peu chers jusqu'ici, ceux-ci vont rejeter, dans leur coût croissant, l'extrême mobilité de notre monde mécanisé au rang de luxe superflu.

## 6. CES AUTRES FORMES D'ÉNERGIE

Les milieux écologiques déplorent souvent avec indignation que si peu d'efforts aient été consacrés à la mise au point de nouvelles formes d'énergie : solaire, géothermique, hydrogène, fusion nucléaire, etc.

A ces manques, une explication simple : comment justifier jusqu'à présent des investissements pour la recherche et le développement de formes d'énergies coûtant deux, trois, cinq fois plus cher que cet or noir coulant à flot ?

La réside peut-être l'aspect le plus positif de la

crise actuelle de l'énergie. Des travaux vont être intensifiés sur ces formes d'énergie, propres à diversifier et à renforcer la base énergétique de l'économie, tout en contribuant en même temps à la protection de l'environnement. Dans cette perspective, un effort gigantesque — de l'ordre de dix milliards de dollars — prend corps aux Etats-Unis. Ce n'est pourtant que la moitié du coût du programme Apollo... Le chantage arabe met l'impératif d'une diversification énergétique au premier plan.

## 7. TALON D'ACHILLE HELVÉTIQUE : LE CHAUFFAGE

En Suisse, la presque totalité des bâtiments sont chauffés au mazout. D'où une vulnérabilité extrême aux incertitudes du marché pétrolier. Par ailleurs, la combustion du mazout et l'émission des gaz de combustion au niveau des toits constitue la source principale de pollution de l'air.

Pour pallier ces inconvénients, le Conseil fédéral envisage deux mesures qui méritent une grande attention; premièrement, la mise sur pied du chauffage urbain, deuxièmement, la production combinée, à base nucléaire, d'électricité et de chauffage.

Le chauffage urbain existe depuis fort longtemps,

et y compris en Suisse (Bâle, Berne). Plusieurs quartiers ou une ville entière sont, selon ce système, ravitaillés en eau chaude à partir d'une grande centrale. Les avantages : une pollution moindre, une plus grande facilité de reconversion à d'autres combustibles. L'inconvénient principal : la mise sur pied d'un réseau de distribution prend beaucoup de temps.

Dans cette optique, on attend avec intérêt la publication prochaine par l'Office fédéral de l'économie énergétique d'une étude globale sur le chauffage urbain, étude qui devrait permettre aux autorités communales d'aller de l'avant.

Ultérieurement, un réseau existant de chauffage urbain pourrait être raccordé à une centrale nucléaire produisant électricité et chaleur de chauffage. C'est dans cette perspective que la Suisse va participer activement avec l'Allemagne, à la mise au point d'un nouveau type de centrale nucléaire (réacteur à haute température et turbine à gaz), génératrice d'électricité principalement, et dont les rejets de chaleur serviraient au chauffage urbain, au lieu d'être rejetés sans autre dans l'environnement.

Les événements récents ne font que confirmer l'importance de ces initiatives fédérales.

B. P.

## GENÈVE

### Un dernier cadeau à la Swissair

Au chapitre des grands travaux, le moment des restrictions est venu. Alors que le plan 1972 prévoyait 258 millions de dépenses en 1974, le poste diminuait de 32 millions l'année suivante, pour atteindre finalement 176,7 millions dans le projet de 1974.

La baisse est d'importance; et, pour l'essentiel, ce sont les écoles, l'Université et les hôpitaux qui en font les frais. Un établissement pour déficients

mentaux tombant sous le couperet de l'austérité, il semblait difficile de conserver, au titre des constructions indispensables, le bâtiment prévu pour la réception des avions gros porteurs à Cointrin. Et pourtant ! Si l'on a abandonné les déficients mentaux à leur sort, il existe heureusement une providence pour les « Jumbo Jets » : la Swissair avancera l'argent nécessaire (8 millions) et l'Etat, grâce au conseiller d'Etat sortant de charge Ruffieux, le lui remboursera en une dizaine d'années. A prélever sur le budget ordinaire de l'aéroport.

Ce qui évite de plus le recours au crédit extraordinaire, donc le risque de référendum. Il suffisait d'y penser.

## Selon que vous êtes «intellectuel» ou pas...

Je relève dans le petit livre que viennent de publier les apprentis libraires bâlois<sup>1</sup> ces quelques remarques, intéressantes à divers titres :

— Tout d'abord que le nombre d'heures de travail en Suisse serait le plus élevé d'Europe (p. 19).

— Et puis, concernant les salaires : « Un apprenti est contraint de travailler dans un système économique qui le « sous-paie » (« unterentlöhnt »). Un écolier, dans ce même système économique, peut gagner presque autant en un mois qu'un apprenti en toute une année. (...) L'apprenti est aussi bien écolier que travailleur. Mais il ne connaît de ces deux conditions que les charges. » (Heiner Hartmann, p. 21).

(A cet égard, plusieurs de mes élèves qui me disent avoir gagné pendant leurs vacances d'été 1500, 2000 francs en qualité de pompistes, de gardiens de bains, etc.)

— Ceci encore : que les salaires varient énormément d'un canton à l'autre, d'un métier à l'autre. « Une couturière pour dames du canton de Glaris gagne 95 francs par mois au cours de sa troisième année d'apprentissage. Un dessinateur en chaufferie du canton de Bâle-Campagne en gagne 700 au cours de sa quatrième année d'apprentissage. » (p. 24).

— Concernant l'attitude des jeunes devant l'apprentissage et la « vie » en général :

Que contrairement à ce qu'on lit un peu partout, la majorité des interviewés estiment avoir de bons rapports avec leurs parents (814 réponses affirmatives contre 296 négatives), ce qui tendrait à démontrer que le « conflit des générations » n'est pas aussi grave qu'on le prétend parfois; qu'en

tout cas, il est secondaire et vient bien après le conflit avec « l'appareil », le monde de l'industrie et du travail :

« Est-ce que tu t'em... dans ton apprentissage ? » (« Stinkt es Dir in der Lehre ? », litt. : « Est-ce que cela te pue... ? ») Réponse : 572 oui, 538 non!

On relève toutefois des différences considérables : Alors que 102 laborantins se plaignent de leur apprentissage, cependant que 39 seulement se déclarent satisfaits, les chiffres sont inversés pour les apprentis de commerce (vendeurs, etc.) : 49 contre 148 satisfaits.

A la question : « Te sens-tu déprécié ? » (Fühlst Du Dich weniger wert ?), la réponse est : « oui » dans 568 cas, contre 522 « non ».

Enfin : A la question : « Estimes-tu avoir acquis une bonne formation dans le cadre de l'entreprise ? », 681 répondent par l'affirmative et 429 par la négative. Alors qu'à la question : « Estimes-tu avoir acquis une bonne formation à l'Ecole professionnelle ? », 399 sont satisfaits et 711 mécontents.

Conclusions ? A vous de les tirer !

J. C.

### LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

## Deux fois M. Furgler

Deux interviews du conseiller fédéral Furgler ont paru dans des journaux aussi différents que l'« AZ » (293) et « Finanz und Wirtschaft » (98). Les questions de la publication socialiste portaient sur la double qualité des conseillers fédéraux (chef de département et membre du gouvernement), la direction des départements et la nomination d'un « ombudsman » (médiateur), la réorganisation du Ministère public fédéral, l'activité de la Commission consultative pour les problèmes des étrangers en Suisse, l'utilisation de la police d'armée pour le maintien de l'ordre, et l'avortement. Au sujet du refus de la Police mobile intercantonale, le chef du Département fédéral de

justice et police n'a pas caché qu'il était déçu que les adversaires de la PMI n'aient pas, jusqu'ici, proposé même l'ébauche d'une alternative. Dans le bi-hebdomadaire financier, les questions posées portent sur la révision du droit sur les sociétés anonymes. Les sujets abordés ont été notamment ceux des réserves latentes, les actions à faible nominal, le devoir d'information et sur la création d'un office étatique s'occupant des actions, dans le sens de la « Securities and Exchange Commission » des Etats-Unis. A propos de politique d'information, notons la question : « N'aurait-il pas été utile de publier les réponses données en cours de consultation, comme ce fut le cas pour la participation ? ». Réponse de M. Furgler : « Une telle publication aurait pu avoir lieu, mais elle est superflue pour diverses raisons, notamment par le fait que la revue « Schweizerische Aktiengesellschaft » a reproduit les propositions de la commission d'experts présidée par le juge fédéral Tschopp. La même revue publiera les réponses des auteurs qui l'accepteront. »

Dans le même numéro de « Finanz und Wirtschaft », l'épais supplément de fin d'année sur les placements. Le tableau des 25 entreprises suisses avec la plus forte capitalisation boursière indique une baisse de 55 181 millions à 45 764 millions de francs entre le 28 novembre 1972 et le 29 novembre 1973. (1er décembre 1961 : 30 066 millions, 12 décembre 1967 : 27 437).

Le classement des dix premières entreprises ne subit qu'une modification, Alusuisse gagne un rang pour atteindre le 8e et laisse le 9e rang à la Réassurance suisse qui occupait le 8e l'an passé.

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », un travail sur le prix de la viande (dont la hausse est attendue pour 1974). A noter également, dans le corps du journal, une enquête sur le financement des partis politiques.

— Dans le supplément du week-end de la « National Zeitung », quelques notes sur le nouveau cinéma produit en Suisse allemande (Kurt Gloor, Peter Ammann).

1 « Lehrlingsausbeutung - Lehrlingsausbildung », par la volée 1971-1974 de la « Basler Buchhändler - und Verlegerschule, Bâle 1973.

FRIBOURG

## Des femmes face à la politique

La section « Fribourg et Sarine-Campagne » de l'Association suisse pour les droits de la femme tenait récemment son assemblée générale à Fribourg. A l'ordre du jour, une question primordiale : la section doit-elle prendre position sur les problèmes politiques ?

Pour la majorité des femmes présentes, un acquis sous-jacent : un travail positif est impossible si elles se refusent les moyens d'expression et de lutte politiques. Reconnaître toutefois que les rapports entre sexes appartiennent de plein droit à la dimension politique, c'est se donner des armes pour lutter sur ce terrain. Lesquelles ? Là, les résistances se marquent, et apparaissent, la crainte d'une étiquette politique, les réticences devant les canaux d'expression consacrés, la tentation de déléguer le pouvoir de décision à un comité.

## Des parlementaires au courant

Il y a deux mois, le Conseil fédéral publie son rapport sur la conjoncture. Puis, le 2 décembre, un vote populaire a lieu, qui ratifie les arrêtés urgents proposés par Berne sur cette même politique conjoncturelle. Enfin, à la fin de la semaine passée, le Conseil national se réunit pour examiner le rapport en question. Au cours du débat, qui ne réunit qu'une maigre chambrée, le conseiller fédéral Celio s'étonne que l'on revienne sur des arguments largement débattus pendant la campagne précédant la votation. Bien sûr, entre temps, le rationnement du pétrole imposé par les pays arabes a modifié, aggravé le problème. Mais au moins pouvait-on laisser les parlementaires tenter de remonter le courant, tout court-circuités qu'ils aient été.

L'illustration de ces tensions sera fournie plus loin dans la soirée par la discussion sur la décriminalisation de l'avortement. Mise au pied du mur, la section fribourgeoise fait preuve d'une extrême réserve : alors que les quatre cinquièmes des déléguées de l'Association suisse pour les droits de la femme sont favorables à la liberté de l'avortement pendant les trois premiers mois de la grossesse, la section fribourgeoise préfère ne pas prendre position tant qu'elle n'a pas derrière elle tous ses membres et « laisse à chaque femme la liberté de se déterminer selon sa conscience ».

### Le pis-aller romand

Une réserve qui prend une allure hypocrite, si l'on sait qu'aucune femme enceinte fribourgeoise, même si elle est en droit légalement de demander un avortement, ne trouvera ni hôpitaux ni cliniques dans sa région où l'on sera disposé à pratiquer l'intervention, si l'on sait en outre que les gynécologues du canton adressent leurs clientes aux médecins de Berne, Lausanne ou Genève.

## Hôpitaux genevois : le poids d'un mouvement décidé et uni

Au départ, c'est un refus net du Conseil d'Etat d'entrer en négociation sur la revendication de trois cents francs. Puis c'est le refus de M. Donzé<sup>1</sup> de discuter avec une partie des représentants désignés par les travailleurs et la volonté de traiter avec chaque établissement séparément.

Par la suite, au cours de la dernière réunion du 11 décembre, le Conseil d'Etat propose la suppression des quatre dernières classes de salaire, l'harmonisation des salaires entre tous les établissements hospitaliers et la création d'une commission paritaire interhospitaux chargée d'activer le processus d'évaluation des fonctions.

<sup>1</sup> Voir aussi en dernière page, la lettre de M. Donzé.

La preuve est donc faite qu'un mouvement décidé et uni, largement soutenu par des organisations syndicales, genevoises et d'ailleurs, peut modifier les données du problème. Alors même que ses revendications apparaissaient initialement impossibles à réaliser.

Et cela en dépit du boycott systématique de la grande presse d'information (!) qui n'a cessé de dépeindre le mouvement comme une tentative d'agitation gauchiste et qui a préféré faire une large publicité à un groupe fantôme intitulé « Défendons l'hôpital ». Sans parler de la tentative ultime de R. Burgel dans « La Suisse », de prouver en manipulant les chiffres, que la situation des travailleurs hospitaliers s'est grandement améliorée: comment comparer le salaire d'une aide hospitalière débutante en 1969 avec celui de cette même employée cinq ans plus tard, lorsqu'elle a touché, comme tous les fonctionnaires du canton, cinq annuités d'ancienneté, une prime de fidélité (unique), et conclure à une augmentation de plus de 50 % des petits salaires ?

## A nos lecteurs

Le Parlement refuse d'accorder une aide urgente à la presse helvétique. Soit ! cette décision va dans le sens de la réflexion de DP en la matière. Mais vous, vous pouvez aider DP, et lui permettre de vivre et de se développer, sans publicité et sans subvention, en renouvelant votre ball avec l'équipe du journal (le plus tôt possible, merci pour l'administration !) pour 1974 et en offrant « Domaine Public » à la personne de votre choix. Notre formule d'abonnement-cadeau est encore valable: 53 francs pour régler votre dû et vous acquitter du deuxième abonnement (mention claire du nom et de l'adresse du destinataire au dos du bulletin de versement).

P.S. — DP No 255 paraîtra, pour respecter la pause de fin d'année (fermeture de l'imprimerie), le 10 janvier. Bonnes fêtes !

## Hôpitaux genevois: M. Donzé rectifie

« *Domaine Public* » publiait dans son numéro 251 un article intitulé « Hôpitaux genevois: le prix d'un marchandage ». « Scandalisé » par le contenu de ce texte, « mais surtout par son titre et la manchette » (de DP qui l'accompagnait, *réd.*), M. Willy Donzé, conseiller d'Etat genevois, nous écrit par l'entremise de son avocat. Nous lui donnons la parole, comme nous la donnons régulièrement à nos lecteurs dans ces colonnes, pour une remarque ou une rectification:

(...) « Dans (votre) précédent numéro sous le titre « Hôpitaux genevois, le prix d'un marchandage », (vous avez) indiqué qu'il semblait que les magistrats socialistes aient eu à donner des gages pour pouvoir conserver les départements qu'ils ont tou-

jours occupés, soit l'Instruction publique pour M. Chavanne et la Prévoyance sociale pour M. Donzé. Or il n'y a eu aucun marchandage et c'est sans discussion que le maintien à ces postes leur a été accordé. Ce qui a été déclaré en dehors du Conseil et dans les journaux est une autre affaire. Il est injurieux de laisser entendre le contraire. Il est injurieux de mettre aussi au compte de ce marchandage la manière avec laquelle M. Donzé cherche à résoudre le conflit qui a éclaté dans les hôpitaux » (...)

[Nous prenons acte de cette rectification de M. Donzé qui doit réduire à néant notre hypothèse (présentée comme telle dans le texte, mais devenue malheureusement affirmation dans le titre et la manchette) d'un « marchandage ». Réd.]

## La Grèce ensanglantée d'une dictature à l'autre

Pour les familiers du « *Monde* », du « *Herald Tribune* », voire de la « *Neue Zürcher Zeitung* », le voile se lève peu à peu sur la véritable nature du « nouveau » régime grec: une dictature a remplacé une autre dictature, le général Ghizikis a enfilé les souliers de Papadopoulos (avec l'appui du général Ioannidis, spécialisé dans la torture à Makronnisos, déjà).

Pour les lecteurs de journaux moins spécialisés dans la politique internationale, il reste le souvenir (déjà estompé ?) du soulèvement de la jeunesse grecque — étudiants et gars du bâtiment — en novembre dernier à Athènes; un soulèvement aux répercussions importantes dans la population, qui a été notamment marqué par l'intervention de l'armée avec ses chars Patton à travers la capitale et le massacre des étudiants de Polytechnique, dont certains ont été écrasés par le char blindé qui a défoncé les grilles de l'Ecole.

La presse tente donc de faire le point. Il reste que, sur les événements qui bouleversent ce pays si proche, les témoignages sont rares.

Par des canaux peu nombreux, l'information sur la situation actuelle en Grèce et les récents affrontements commence à circuler. Voici les notes que nous avons pu réunir:

— Les personnes qui ont été arrêtées pendant le putsch (évaluées entre 300 et 400), sont soumises à des tortures particulièrement ignobles. On sait que ce sont en grande majorité des jeunes gens et même des collégiens. Fait absolument nouveau dans les annales grecques: les tortionnaires sont masqués. Jusqu'alors ils opéraient ouvertement avec cynisme et arrogance. Se sentiraient-ils aujourd'hui moins sûrs de l'impunité ? (Lors de la récente amnistie décrétée par Papadopoulos, un décret spécial a également amnistié tous les tenants et aboutissants des « crimes commis par les agents de l'Etat en général »...)

— Athènes vit sous la terreur. Il est très difficile de connaître le nombre des blessés. Les gens sont paralysés par la peur. Il y aurait un grand

nombre de blessés — dont certains très gravement — cachés dans les familles et chez des particuliers. On ne les envoie pas à l'hôpital où ils seraient immédiatement arrêtés, comme cela s'est déjà produit.

— Et les morts, combien y en a-t-il ? Qu'en a-t-on fait ? Selon des rumeurs qui s'enflent, les cadavres ont été enterrés sans que la procédure légale ait été respectée. D'après des informations qui viennent des hôpitaux, l'armée et la police se sont introduites dans les salles, ont bousculé les médecins et les infirmières, et se sont emparés des morts. D'autres bruits circulent selon lesquels une fosse commune est ouverte au cimetière de Zo-graphos (faubourg d'Athènes).

L'opinion publique réclame l'intervention du CICR pour enquêter sur les blessés, les morts et la torture.

— Voici un extrait d'une bande magnétique d'un témoin londonien. Il était arrivé à Athènes pour se rendre à Rhodes en vacances et logeait dans un hôtel tout près de l'Ecole polytechnique. Du 4<sup>e</sup> étage, il a vu 15 à 20 cadavres à l'intérieur des barrières de Polytechnique après le passage du tank:

« Pendant trois jours, je me suis mêlé à la foule qui n'a jamais commis quelque violence que ce soit. Le premier jour, il y avait 5000 personnes; le second, environ 25 000; le troisième, 60 000. La foule était composée de personnes de tous les âges, souriantes, comme si elles célébraient la fin d'une guerre. Sur les photos, vous voyez que les rues sont ruisselantes. Il n'avait pas plu. Ce sont les arroseuses qui ont passé pour nettoyer les chaussées pleines de sang. J'ai vu moi-même quatre personnes traversant la rue, qui ont été tuées. J'étais alors sur un toit à côté du Ministère de la défense. La foule a enfoncé les portes de l'hôtel pour échapper aux gaz et pour protéger les blessés. Une jeune fille qui perdait son sang est morte dans le hall. Un médecin qui a dîné avec un de mes amis lui a dit que dans son hôpital, 25 jeunes gens étaient morts après avoir été criblés de balles. »